ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 29 janvier 2019 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs

NOR : *SSAR1930080A*

La ministre des solidarités et de la santé, la ministre du travail, le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2015 modifié fixant la composition nominative de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs des ministères chargés des affaires sociales;

Vu le procès-verbal du dépouillement des votes établi le 10 décembre 2018 à l'issue des élections pour le renouvellement des représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs;

Sur la proposition du directeur des ressources humaines par délégation,

Arrêtent:

Article 1er

La commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales est composée comme suit:

I. – REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Membres titulaires

M Yvon BRUN, administrateur général, sous-directeur SD2 (DRH).

Mme Christine BOULAY-FILLEUL, attachée d'administration (DDC).

M. Jérémy DAVELU, attaché d'administration (DRJSCS Nord Pas Calais).

M. Arnaud PLANEILLE, attaché principal d'administration (DIRECCTE Île-de-France).

M. Pierre HOUSIEAUX, attaché principal d'administration (ARS Île-de-France).

Mme Marie-Hélène RENAULT, directrice d'hôpital (EHESP).

Mme Christelle LEMIEUX, conseillère d'administration des affaires sociales (DGS).

Mme Laurence BERNHEIM, adjointe au chef de bureau des ressources humaines (DFAS).

Membres suppléants

Mme Evelyne BONNAFOUS, administratrice civile hors classe (DRH), adjointe au sous-directeur SD2.

Mme Peggy LEGRAND, directrice du travail (DGT).

Mme Catherine BELGACEM, attachée principale d'administration (DGCS).

M. Alexis MONTERRAT, attaché principal d'administration (DRJSCS Bourgogne).

M. Franck CAILLARD, assistant ingénieur (DRJSCS Centre-Val de Loire).

M. Alexandre CARPENTIER, attaché d'administration (ARS Hauts-de-France).
Mme Marie Hélène IMAD, attachée d'administration (DIRECCTE Bretagne).
Mme Annick DUFFOUR, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale (DFAS).

II. – REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Adjoints administratifs principaux de 1re classe	
Mme SERVANIN Charlotte	Mme COPP Marie-Laure
Mme BATREL Annie	Mme FAIHY Michel
Mme PEREZ DE TULEDA Muriel	Mme ARAB Halida
Adjoints administratifs principaux de 2e classe	
Mme CARLIER Daniel	Mme ROUMEGOU Sylvie
Mme DEMAY Cathy	Mme POUGET Anne
Mme PALVADEAU Sonia	Mme DOS SANTOS Francesca
Adjoints administratifs	
Mme ZOUBERT Sitti	Mme YOUSSOUFFOU Karima
Mme TAVANDAY Moinaïdi	Mme COMBO Tissianti

Article 2

Le directeur des ressources humaines par délégation est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 29 janvier 2019.

Pour les ministres et par délégation :
Le sous-directeur des carrières, des parcours et de la rémunération des personnels,
YVON BRUN